
Adresse du conseil général de la commune de Vernioz (Isère), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Vernioz (Isère), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 151-152;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22014_t1_0151_0000_10

Fichier pdf généré le 05/11/2020

condition meilleure en lui faisant connoître toute la dignité de son être.

C'est ainsi, citoyens représentans, que le peuple dirigé au bien par les institutions sociales que vous venez d'établir, anticipera le terme du bonheur que nous avons tous lieu d'attendre de votre sollicitude paternelle.

Il m'est bien doux, citoyens représentans, de vous transmettre la jouissance délicate que j'ai éprouvée en voyant la réunion de tous les cœurs. C'est ainsi que, sortant du temple de la raison dédié à l'Être suprême, le peuple et les magistrats, confondus ensemble, ne formant pour ainsi dire qu'une même famille, parcoururent toutes les rues précédés d'une charrue attelée d'une paire de bœufs et d'un charriot portant des gerbes de bled, et une jeune femme avec de petits enfans. De[s] chants patriotiques et des hymnes à la liberté accompagnèrent une musique guerrière et c'est ainsi que les administrateurs et municipaux furent ramenés par un cortège nombreux dans le lieu de leurs séances. Tous faisoient éclater des transports d'allégresse et juroient, à l'envi les uns des autres, le maintien de la constitution républicaine et une entière soumission aux loix décrétées par la Convention. Tout s'écrioit : vive la République, vive la Montagne qui nous a sauvés ! C'est ainsi que s'est terminée cette fête intéressante dont j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de faire passer le détail à la Convention, persuadé qu'elle daignera l'accueillir puisque ce n'est qu'en transmettant aux citoyens de tous les lieux les exemples de patriotisme et de fraternité qu'on électrise les âmes et qu'on les porte insensiblement à la vertu en formant les mœurs républicaines. Salut, égalité et fraternité !

HÉRISSE, RIVIÈRE (*secrét.*).

52

L'agent national du district de Mont-Ferme, département de l'Ain, adresse à la Convention nationale le tableau des dons patriotiques faits par les citoyens de ce district en faveur des défenseurs de la patrie. Ces dons consistent en 14 628 liv. 5 s. en assignats, 3 onces 14 grains en or, 15 marc 6 onces d'argent, 1 805 chemises, 115 paires de bas, 189 paires de souliers, 2 paires de bottes, 8 culottes, 4 gilets, 3 habits, 45 paires de guêtres, 29 draps de lit, 3 mouchoirs, 2 couvertures de laine, 1 217 livres de linge ou charpie et 359 liv 13 sous 6 deniers en numéraire. Il annonce que les matières d'or et d'argent ont été envoyées avec l'argenterie des églises au directeur de la monnaie de Paris, les effets à l'armée des Alpes et à celle du Rhin, et que les fonds en numéraire et en assignats ont été versés dans la caisse du receveur du district de Montferme.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des marchés (1).

(1) P.V., XLIII, 257. *Débats*, n^o 695, 501; *J. Sablier*, n^o 1503; *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl¹).

53

Le conseil général, le comité de surveillance et la société populaire de Réalville, département du Lot, félicitent la Convention nationale sur ses travaux et sur l'énergie avec laquelle elle écrase toutes les factions et les conspirateurs; l'assurent de leur reconnaissance et de leur dévouement; lui expriment leur horreur pour la tyrannie et pour tous les ennemis de la liberté et de la vertu; l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait consolidé la révolution et lui annoncent qu'ils ont armé et équipé un cavalier jacobin et donné 1 500 liv. aux volontaires de différentes levées; que leur commune a fourni 160 jeunes gens qui sont aux frontières, et 200 livres de salpêtre; qu'ils ont remis à leur district l'argenterie, les cloches, le cuivre et le fer de leurs ci-devant églises, et en dons patriotiques 11 470 liv., 206 draps de lit, 270 chemises, 27 paires de bas, 6 habits uniformes, 6 paires de souliers, 928 livres de vieux linge ou charpie, etc.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des marchés (1).

54

Le conseil général de la commune de Vernioz, département de l'Isère, adresse à la Convention nationale un extrait de ses registres par lequel il la félicite sur ses travaux, et particulièrement sur le décret du 22 floréal et le rapport qui l'a précédé, fait par Barère au nom du comité de salut public, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis de la République soient anéantis.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Vernioz, au présid. de la Conv.; Vernioz, 21 therm. II*] (3)

Citoyen président,

Nous t'adressons extrait du procès-verbal du conseil général de notre commune en date du 3 thermidor.

Tu verras les sentiments qu'il renferme et les principes du conseil, dont nous sommes garants.

PICARD (*maire*), J. B. HAY (*off. mun.*), GOUTERON (*agent nat. provisoire*), VALLIN (*off. mun.*), JACQUIER (*secrét.*).

Commune de Vernioz, canton d'Auberives, district de Vienne, département de l'Isère.

(1) P.V., XLIII, 257-258. *Bⁱⁿ*, 2 fruct. (suppl¹); *Ann. patr.*, n^o DXCV; *J. Sablier*, n^o 1503 (Reinville dans les 2 gazettes).

(2) P.V., XLIII, 258.

(3)C 313, pl. 1252, p. 16, 17. *Bⁱⁿ*, 2 fruct. (suppl¹).

*Extrait des registres des délibérations et arrêtés
du conseil général de la commune de Vernioz,
du 3 thermidor.*

Ce jourd'hui 3^e thermidor an II, en la maison commune de Vernioz se sont assemblés les citoyens Picard, maire, Hay et Vallin, officiers municipaux, Gouteron, agent national provisoire, Gamet, Mouton, Dutour, Treynard, Rivoire et Boudin, notables formants le conseil général de la commune.

Le secrétaire a fait lecture du rapport fait à la Convention nationale par Barère, au nom du comité de salut public, et du décret qui l'a suivi, sous la date du 22 floréal. L'assemblée a manifesté sa joie et son contentement sur ce décret mémorable par des applaudissements réitérés qui ont interrompu plusieurs fois cette lecture.

« La Convention se montre digne de représenter le peuple français; ses actions et ses soins ne tendent qu'au même but, celui d'affermir de plus en plus les bases inébranlables de la République, de la faire triompher de ses ennemis et d'assurer à jamais le bonheur et la tranquillité de ses enfants... » se sont écriées plusieurs voix.

Le conseil général a arrêté qu'il rendait hommage aux actions de la Convention, surtout au rapport et décret du 22 floréal, qu'elle serait invitée de rester à son poste, au nom de la Patrie, jusqu'à ce que la nation aît subjugué tous ses ennemis, et qu'extrait du présent sera adressé à son président etc. etc.

Ainsy délibéré et arrêté à Vernioz, en maison commune, les jour, mois et an que dessus.

Signés : Picard, maire, Vallin off. municipal, J. B. Hay, off. municipal, Gouteron, agent national provisoire et Jacquier, secrétaire (1).

55

La société populaire de Berneville, département du Pas-de-Calais, présente à la Convention nationale une circulaire qu'elle a adressée aux fonctionnaires publics des communes de ce canton. Cette circulaire, qui est l'ouvrage du citoyen Leducq, l'un de ses membres, a pour objet l'instruction publique.

Insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (2).

56

Le comité révolutionnaire de la commune de Cormeilles, chef-lieu de canton, département de l'Eure, applaudit aux travaux im-

mortels de la Convention nationale, à la sagesse de ses lois, aux victoires de nos armées, et exprime énergiquement sa haine profonde contre les tyrans.

Continuez, dit-il, continuez de faire notre bonheur, achevez votre belle ouvrage, cimenter l'intérêt général, rendez invulnérable la plus belle République du monde.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le c. révolutionnaire de Cormeilles, aux braves et vertueux sans-culottes composant la Conv. nat.; Cormeilles, 7 therm. II*] (2)

Infatigables républicains,

Héros immortels ! Par votre clairvoyance et vos glorieux travaux l'univers entier s'affranchit; toutes les batailles deviennent des jours de gloire pour notre République naissante que vous affermissez sur des bases inébranlables, et qu'en vain des monstres couronnés ont cherché à anéantir. Grâce à votre active vigilance les projets des conspirateurs ont été déjoués, la massue révolutionnaire a frappé leurs têtes criminelles. Ce n'est qu'à vos actions sublimes que nous devons notre salut et notre liberté et les despotes leur tombeau. Les victoires, du Nord au Midy, de l'Orient à l'Occident ne sont dues qu'à vos sages combinaisons, elles ne sont que le fruit de cette belle unité que vous faites régner parmi nos invincibles généraux, parmi nos intrépides défenseurs. Les voilà donc foutus ces despotes orgueilleux, ces cannibales sanguinaires, la turpitude de l'univers, la mortalité du genre humain ! Qu'ils viennent donc, l'exécration Pith et son imbécille tyran, l'infâme Cobourg, l'aveugle Brunsvik et le manchot Clairfait, comparer leur philosophie à la nôtre ! Qu'ils viennent, ces vils esclaves, se mesurer avec nos phalanges républicaines ! Où est donc la bravoure de ces topinambours ? La fuite et sa lâcheté, voilà leur tactique. Oui, qu'ils viennent, tous ces rois superbes, recevoir le coup de la mort, qu'ils apprennent à connoître les hommes libres, qu'ils expient un supplice dû à leurs forfaits ! Les plaines de Fleurus fumant encore de leur défaite, la Belgique et le Palatinat regorgent de leurs membres harcelés.

Nous ne cessons, citoyens représentants, de féliciter votre courage, d'admirer vos vertus. A peine une victoire est remportée que le peuple en foule l'honore de ses chants patriotiques. O génie de la liberté, quelle sagesse n'inspires-tu pas à notre sainte Montagne ! Quels prodiges de valeur n'as-tu pas fait enfanter à nos braves défenseurs ! Partout les échos répètent leurs triomphes, partout leurs victoires se font entendre.

Continuez, Montagnards, de faire notre bonheur, achevez votre bel ouvrage, cimenter l'intérêt général, rendez invulnérable la plus belle République du Monde. Vivent les comités

(1) Certifié conforme, collationné et apposé le sceau municipal. Picard (*maire*), Jacquier (*secrét.*).

(2) P.V., XLIII, 258. Bⁱⁿ, 2 fruct. (suppl¹).

(1) P.V., XLIII, 258-259.

(2) C 313, pl. 1252, p. 19. Mentionné par J. Sablier, n° 1503 (Corbeil).